

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00493

Numéro SIREN : 347 841 371

Nom ou dénomination : A.G.D.

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 8086

A.G.D.
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 355, Grande Rue Alex, 01100 GROISSIAT

347 841 371 RCS BOURG EN BRESSE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1er AOUT 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le premier août,
A 12 heures,

La Société C'ASPIRE, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 25, rue de la Gare à Rhien – 01590 LAVANCIA-EPERCY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER sous le numéro 885 183 376, représentée par son gérant, Monsieur Benjamin CHALLAMEL,

Associée unique de la société A.G.D.,

En présence de Monsieur Aimé GROSSIORD, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Agrément du CREDIT AGRICOLE CENTRE EST en qualité de nouvel associé dans l'hypothèse d'une réalisation forcée d'un nantissement de titres consenti par la société C'ASPIRE en garantie d'un prêt bancaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président rappelle qu'aux fins de financement permettant l'acquisition des titres de notre société, la Société C'ASPIRE, associée, a souscrit un emprunt aux charges et conditions suivantes :

✓ Emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST – 1 rue Pierre Turchis de Lays – 69541 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

- Montant : 430 000 euros
- Durée : 7 ans
- Taux fixe : 1,83 %
- Frais dossier : 500 euros
- Echéances : 6 échéances de 66 006,66 euros
1 échéance de 66 006,68 euros.

A la sûreté du remboursement dudit prêt en principal et intérêt, l'établissement financier a demandé à notre société la garantie suivante :

- Nantissement de 500 actions de notre Société acquises par la société C'ASPIRE.



C'B

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Aimé GROSSIORD de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Benjamin Raymond CHALLAMEL
Né à ANNECY (74) le 11 octobre 1988
De nationalité française
Demeurant 25, rue de la Gare à Rhien – 01590 LAVANCIA-EPERCY.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Il pourra être remboursé, sur justificatifs, de ses frais et déplacement et de représentation.

Monsieur Benjamin CHALLAMEL accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance de ce qui précède, décide de donner son consentement à la constitution du nantissement au profit du CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST, portant sur CINQ CENTS (500) actions de notre société et appartenant à la Société C'ASPIRE.

Le présent consentement à ce nantissement emporte agrément du cessionnaire, en cas de réalisation forcée des actions.

L'associée unique décide de constituer à ce titre un compte spécial "C'ASPIRE - Compte nanti n° 3 Bis" destiné à isoler les instruments financiers concernés.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
Pour la société C'ASPIRE
Benjamin CHALLAMEL



Monsieur Benjamin CHALLAMEL

Bon Pour acceptation des fonctions
de Président.



Monsieur Aimé GROSSIORD

Bon pour démission
de fonction de Président

